

ACTUALITES

Les ravageurs

Pucerons

Toujours des pucerons mais les infestations sont moins importantes que les semaines précédentes.

Acariens tétranyques, thrips

À surveiller.

Autres ravageurs en bref

Tarsonèmes sur sauge bleue, Galéruque de l'orme, Cicadelles sur thym et chrysanthème, Chenilles défoliatrices sur chrysanthème et verveine citron, Altises et chrysomèles sur Salix.

Ravageurs du réseau de piégeage :

Tordeuse européenne de l'œillet
Vols faibles à absents

Duponchella fovealis

Des vols sur cyclamen et chrysanthème.

Pyrale du buis

Intensification des vols. À surveiller.

Les maladies

Pas de signalement significatif

Informations diverses

- Réglementation sur les végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine
- Les abeilles butinent, protégez-les
- Ecophytotic
- Liste des produits de biocontrôle du 15/06/21

Accéder au
site de la
Surveillance
Biologique du
Territoire en
cliquant [ici](#)

Ravageurs à surveiller

Pucerons

Les populations de pucerons sont actuellement moins présentes que les semaines précédentes. Selon les cultures et les sites il peut y avoir des foyers importants.

Cultures florales : ils sont relevés sur hellébore, ciboulette, persil, verveine citron.

Pépinnières : les populations sont signalées sur différentes cultures sous abri et en extérieur, et en particulier sur *Euonymus japonicus*, *Malus*, *Photinia*, *Pittosporum*, *Prunus*, *Pyrus*, *Rosa*, *Trachelospermum*, *Viburnum tinus*.

Du côté des auxiliaires : les coccinelles aux stades larves et adultes sont toujours nombreuses. Les larves de syrphes (et adultes), les momies de pucerons (hyménoptères parasitoïdes) et des larves de cécidomyies sont signalées ponctuellement.

Gestion du risque : surveiller régulièrement les organes en croissance des cultures sensibles, l'arrivée des pucerons ailés, l'installation des premières colonies et l'activité des auxiliaires. Privilégier les moyens de biocontrôle.



Nombreuses coccinelles sur un plant de pommier infesté de pucerons verts

Acariens tétranyques

Pépinnières : observations sur différentes cultures : *Abelia*, *Actinidia*, *Callicarpa*, *Choisya*, *Euonymus*, *Hedera*, *Humulus lupulus*, *Hydrangea*, *Lonicera*, *Sambucus*.

Des larves de la coccinelle *Stethorus sp* (Cf. photo) ont été détectées dans un foyer d'acariens tétranyques présents sur une culture de *Humulus lupulus*.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. Surveiller les végétaux sensibles. Utiliser une loupe de poche pour visualiser les œufs et les formes mobiles (larves, adultes).

Dégâts, lutte biologique : Cf. BSV 4 du 18/06/21 [ICI](#)



Larve et adulte de *Stethorus sp*, coccinelle prédatrice d'acariens

Petite coccinelle aux élytres noirs, poilus à l'aspect mat.
La taille adulte est de l'ordre de 1.5 mm.

Thrips : à surveiller

Horticulture : des cas de thrips sont relevés sur ciboulette (début d'infestation), piment d'ornement, chrysanthème et *Solidago*.

A noter également l'activité de thrips prédateurs sur *Solidago*.

Evaluation du risque : les journées ensoleillées et la floraison de certaines plantes sensibles sont favorables à leur développement. Vigilance sur les dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...). A surveiller sur les jeunes plants de cultures florales notamment chrysanthème et cyclamen.

Pépinière : détection des premiers individus d'*Heliothrips haemorrhoidalis* sur une culture de *Viburnum tinus* sous serre.

Prophylaxie :

- Examen des végétaux entrant dans l'entreprise. Cette étape est essentielle pour contrôler l'introduction de thrips particulièrement difficiles à combattre comme les thrips 'marcheurs' (dont *Echinothrips americanus*, *Heliothrips haemorrhoidalis*).
- Observation des plantes sensibles et réalisation de frappages des feuilles et fleurs sur un papier blanc pour détecter la présence de thrips et déterminer le niveau d'infestation par comptage des individus.
- Installation de plaques bleues engluées pour détecter leur présence au plus tôt afin de mettre en place efficacement la

Protection Biologique et Intégrée (PBI). L'utilisation de kairomones peut augmenter l'attractivité des panneaux chromatiques.

Pour que la lutte biologique soit un succès, elle doit être basée sur des actions combinées et préventives, y compris les mesures prophylactiques contre les stades inertes de l'insecte - pronympe et nymphe (formes de conservation)- dans la couche superficielle du sol (dessous de tablettes, abords de serres...).

Les principales espèces fréquemment identifiées qui peuvent être présentes sont :

- *Frankliniella occidentalis*, le thrips californien, très polyphage,
- *Thrips tabaci*, le thrips du tabac et de l'oignon,
- *Thrips setosus*, très polyphage mais observé plus particulièrement sur *Hydrangea* et cyclamen ces dernières années en France.
- *Echinothrips americanus* : très proche de *Thrips setosus* sur le plan morphologique (noir, avec des ailes foncées à base blanche),
- *Heliothrips haemorrhoidalis*, thrips des serres, plus souvent détectés sur végétaux de pépinières, notamment sur *Viburnum tinus*. Il cause des décolorations des feuilles qui prennent un reflet grisâtre.



***Thrips setosus* adulte,**

source <http://www.thrips-id.com/en/thrips-setosus/>



***Thrips setosus*, adulte et excréments**

source <https://gd.eppo.int>



Frankliniella occidentalis, source photo Frank Peairs, Colorado State University, Bugwood.org !



***Heliothrips haemorrhoidalis*, adulte et larves,**



Dégâts de *Heliothrips haemorrhoidalis* sur *Viburnum tinus*



***Echinothrips americanus* adulte**

• Autres ravageurs

Tarsonèmes sur sauge bleue

Les tarsonèmes sont de minuscules acariens phytophages invisibles à l'œil nu et fréquents en serre. Ils peuvent affecter un grand nombre de végétaux ornementaux. Lors de son alimentation, le tarsonème sécrète des substances (toxines) qui perturbent la croissance des végétaux en occasionnant le nanisme des pousses. Les jeunes feuilles sont tordues, épaisses et ondulées. Dans la plupart des cas, on détecte les symptômes avant de voir les tarsonèmes.

Evaluation du risque : ils se développent en conditions plutôt douces et humides contrairement aux acariens tétranyques qui préfèrent la chaleur et les hygrométries basses.

Les tarsonèmes peuvent s'introduire dans une serre avec l'achat de jeunes plants porteurs. Ils sont également dispersés par les courants d'air, par les manipulateurs de végétaux contaminés et peuvent se disséminer en se déplaçant de plante en plante. Vigilance.



M. Dubois, BHR

Sauge bleue touchée par des tarsonèmes.

Les feuilles sont plus petites que la normale, un peu enroulées, un peu décolorées, un peu durcies. Utiliser une loupe binoculaire pour les visualiser.

Galéruque de l'orme

Des larves de galéruques ont été observées sur des ormes en pépinière. Les larves de couleur brun/noir décapent la face inférieure des feuilles qui se dessèchent et deviennent translucides.

Evaluation du risque : les fortes infestations peuvent causer d'importants dégâts foliaires. À surveiller.



POLLENIZ

Larves de galéruque décapant les feuilles d'un orme



En bref

- **Cicadelles** : présence sur thym sous serre et forte attaque sur chrysanthème. Cf. BSV 5 du 07/05/21 [ICI](#)
- **Chenilles défoliatrices** signalées sur chrysanthème et verveine citron. À suivre.
- **Altises et chrysomèles sur Salix** sur des cultures en conteneur, à l'extérieur. À surveiller.

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

• Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

Observations : les vols sont faibles. Sur 7 pièges, un seul piège a capturé 2 papillons. Il n'y a pas eu de retours de 6 autres sites. Le tableau ci-dessous illustre les papillons piégés par site.

La présence de chenilles est par ailleurs signalée sur *Choisya*, *Physocarpus*, *Hydrangea*, *Weigela*.

Evaluation du risque : surveiller l'évolution des vols et l'apparition des jeunes chenilles. Après la ponte, les œufs éclosent au bout de 2-3 semaines puis les jeunes chenilles commencent à décaper des feuilles regroupées par une toile. (Source : V. Alford D. (2013) *Ravageurs des végétaux d'ornement – Arbres arbustes et fleurs*. Deuxième édition, Ed. Quae, 480p.).

Lutte mécanique : les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex.

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée.



Tordeuses de l'œillet engluées dans un piège à phéromone

Sites	sem 19	sem 20	sem 21	sem 22	sem 23	sem 24	sem 25
site 1 (serre 49) - Plantes vertes et fleuries		0	0	0	0	0	0
site 2 (tunnel 49) - <i>Viburnum tinus</i>			0	1		0	
site 3 (tunnel 49) - <i>Viburnum tinus</i>			0	3		3	
site 4 (tunnel 49) - <i>Ligustrum sp.</i>	0	0	0	0	0		
site 5 (tunnel 49) - <i>Pittosporum sp</i>	0	0	0	1	0		
site 6 (tunnel 49) - <i>Cistus purpureus</i>	0	0	1	0	0		
site 7 (tunnel 49) - <i>Cistus verguinii</i>	0	0	0	1	0		
site 8 (tunnel 44) - <i>Cordylone</i> et autres jeunes plants de pépinière		1	0	0	0	0	0
site 9 (tunnel 44) - <i>Choisya sp.</i>		1	0	4	0	2	0
site 10 (serre 85) - boutures racinées de pépinière			0	0	1	0	0
site 11 (tunnel 85) - <i>Photinia sp.</i> jeunes plants			0	1	0	0	2
site 12 (serre 85) - divers jeunes plants de pépinière			0	0	1	0	0
site 13 (extérieur 72) - Divers végétaux de pépinière	0	1	5	3	1	0	0

• *Duponchelia fovealis*

Observations : 11 pièges à phéromones sont installés en cultures de cyclamen (8 pièges), Impatiens de Nouvelle-Guinée (1 piège) et *Abelia* (2 pièges). Des vols ont été enregistrés sur 3 sites d'une culture de cyclamen et sur une culture de chrysanthème (hors réseau).

Piégeage : installer des pièges lumineux UVA ou des pièges à phéromones dès le début de la culture. Il existe 3 types de piège : piège à eau, piège delta, piège en tube, selon les conditions de culture de l'entreprise.

Prophylaxie :

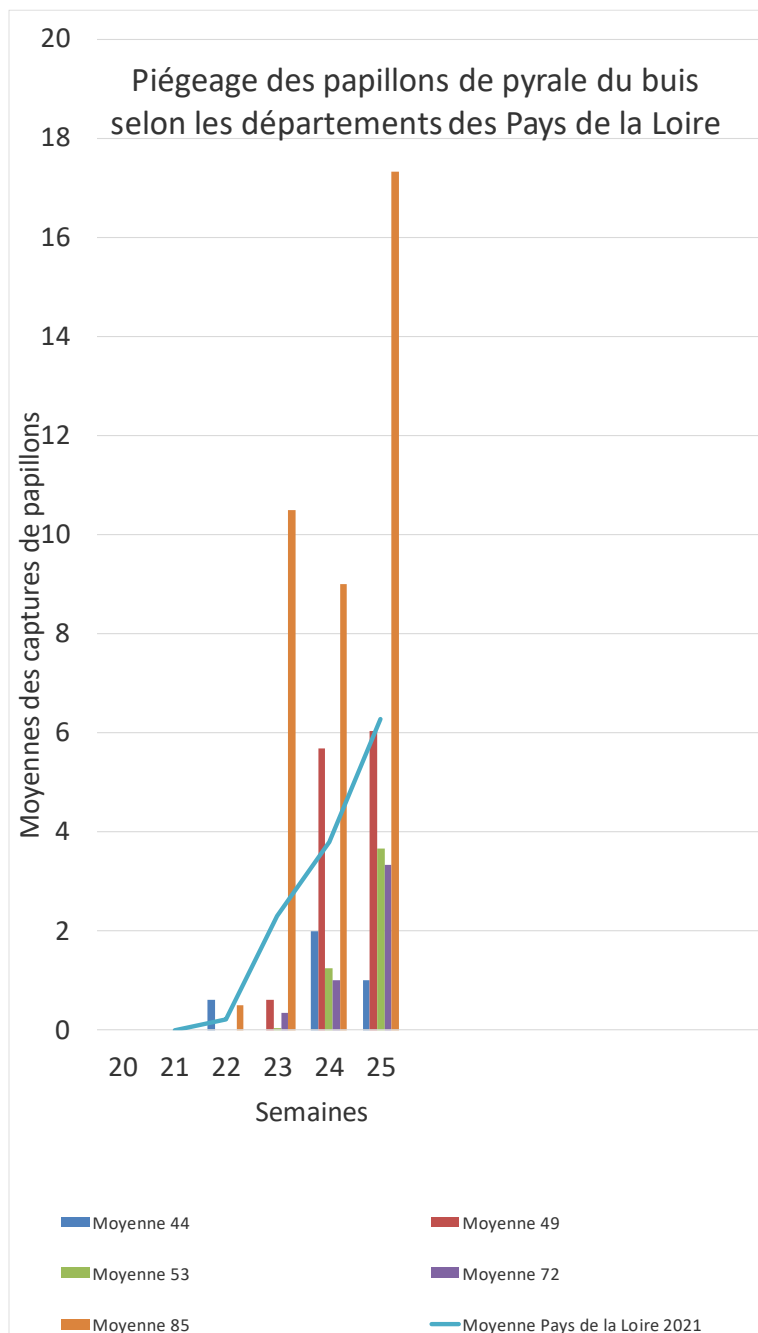
- bien nettoyer les serres (vide sanitaire, élimination des vieilles plantes...);
- surveiller les plantes de négoce, source d'infestation ;
- détruire les plantes infestées et ne pas les mettre au compost (retour possible sous forme de papillon dans les serres) ;

- être vigilant aux symptômes de faiblesse (cyclamen qui ne fleurit pas, plante qui fane alors qu'elle est arrosée...).

Favoriser les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.
Voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée du 15/06/21 [ICI](#)



Papillons de Duponchelia sur une plaque engluée d'un piège à phéromones



Informations

• Réglementation sur les végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine

A compter du 1er juillet 2021, les distributeurs et les vendeurs de végétaux doivent informer les acquéreurs de certains végétaux des risques qu'ils sont susceptibles de présenter pour la santé humaine. Cette information doit être délivrée préalablement à la vente, qu'il s'agisse d'une vente au détail, d'une vente à distance, d'un achat public ou d'une prestation de services.

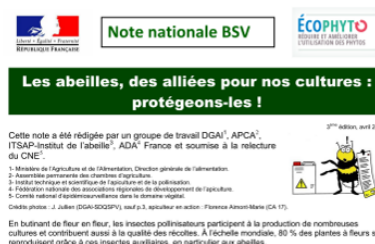
Arrêté du 4 septembre 2020 relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine [ICI](#)

Info + : <https://plantes-risque.info/coin-des-pros/>



• Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et relisez attentivement [la note nationale Abeilles](#)



• Ecophyto !

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#)

• Note de service DGAL/SAS/2021-462 du 15/06/21 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-là [ICI](#)

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2021 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.



Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto